

Compte-rendu du conseil municipal du 24 février 2025

Document rédigé par la commission communication de l'association « Un Renouveau pour Eckbo ».

A noter qu'une douzaine de citoyen·nes d'Eckbolsheim ont assisté à cette séance, ce qui montre l'intérêt porté au débat local.

* Mme SCHIRRER, adjointe aux finances, présente le **débat d'orientation budgétaire 2025**. Pour rappel, cet exercice obligatoire a pour vocation de donner au conseil municipal les informations nécessaires sur la situation budgétaire de la commune qui lui permettront d'exercer, de manière effective, son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget, lequel aura lieu lors du prochain conseil.

Elle évoque le contexte international et national incertain, dont les répercussions sont importantes au niveau local : forte inflation dans les domaines de la santé et du logement, prix élevé du gaz et de l'électricité, déficit public de l'Etat très élevé entraînant le désengagement de l'Etat au niveau local (baisse de subventions notamment en ce qui concerne le fonds vert) et l'augmentation des cotisations retraite des fonctionnaires territoriaux (+12 points sur 4 ans).

La part de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat à la commune ne représente plus que 7,3% (173 000 € en 2025 contre 600 000 € en 2013).

En revanche, la dotation de solidarité de l'EMS au profit de la commune augmente.

Le budget 2025 avoisinera les 6 000 000 €.

A noter qu'une amende de 185 000€ au titre de la loi de solidarité urbaine vient amoindrir le budget car la commune n'a pas assez de logement sociaux (carence de 394 logements sociaux). L'ancien siège social de l'Abrapa, rue Jean Monnet, va être transformé en immeubles comportant une quarantaine de logements sociaux.

Mme SCHIRRER rappelle les gros investissements réalisés ces dernières années :

- 2010-2011 : Maison de l'enfance
- 2018 : nouvelle école maternelle
- 2024-2025 : Club house de foot, Gymnase Kraft, nouvel espace dédié à la gymnastique

Il est à noter que le gymnase Kraft a été financé à hauteur de 43% par des subventions.

La capacité d'investissement de la commune s'en trouve désormais réduite mais "sous contrôle" d'après la majorité.

La dette de la collectivité est de 622000 € en 2025, soit 463 € par habitant.

* Des études vont être menées quant à l'extension de la capacité du Kid club (50 places), l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école des Cigognes et la déminéralisation de sa cour, des demandes récurrentes portées par le Renouveau.

* Des travaux à venir sont à l'étude, en lien avec l'EMS : rue du milieu (zone de rencontre), rue du Bitzen, doublement de la piste cyclable canal de la Bruche.

François JOUAN se demande si les riverains ont été ou seront consultés sur le sujet. Il constate également qu'aucune étude sur la VLIO n'est entreprise alors que la majorité municipale appelle de ses vœux la création de cette nouvelle route.

François JOUAN estime que ce projet est abandonné, puisque ni la Collectivité Européenne d'Alsace, ni l'EMS, ni les communes de Wolfisheim et d'Oberhausbergen n'en parlent plus. En revanche, il constate que les zones 30-40 se généralisent dans les communes alentour, mais pas à Eckbolsheim.

Dominique RITLENG répond que le projet n'est pas enterré, des études existent [mais ne sont pas connues...]. L'EMS a néanmoins demandé à ce que le projet soit mis en suspens.

* Les interventions du Renouveau lors du conseil municipal ont porté sur la nécessité, en complément de ces investissements, de contenir les coûts de fonctionnement des équipements afin de dégager des marges pour développer la solidarité envers les plus fragiles, en complément des actions proposées à nos aînés (mise en place de tarifs de cantine solidaire) et le développement de l'accueil en périscolaire pour faire face à la demande croissante des parents. Il est rappelé que le taux de pauvreté à Eckbolsheim est de 9%; le budget du CCAS semble faible par rapport aux enjeux; en revanche, l'action des bénévoles de la commune est à souligner.

Vincent LECLERC (Le Renouveau) encourage la commune à réfléchir à des mutualisations ou rénovations d'équipements pour les projets futurs, notamment celui de l'extension du Kid Club, de sorte à contenir le montant de l'investissement. Il rappelle que le club house a coûté 1,5 million d'€ à rapporter aux 400 000 € identifiés pour l'extension du Kid club.

François JOUAN (Le Renouveau) plaide pour des investissements en faveur de la bibliothèque et du presbytère, ce dernier étant vide depuis des mois.

Dominique RITLENG, 1er adjoint (Union et Progrès), indique que ces projets n'ont pas été oubliés mais qu'on ne peut pas tout faire en même temps.

La majorité n'a pas souhaité augmenter les impôts sur la mandature.

Les conseillers municipaux du Renouveau précisent que cela ne faisait pas non plus parti du programme du Renouveau pendant la campagne 2024.

* Dominique RITLENG évoque la problématique **des dépôts sauvages des ordures ménagères**. Les conteneurs de la ZAC ont été retirés. Les pouvoirs de police de la Maire ont été renforcés (peut délivrer des amendes jusqu'à 15000 €). L'installation de caméras a été envisagée mais la CNIL s'y oppose pour l'instant.

Vincent LECLERC s'interroge quant à l'efficacité de ce pouvoir de police, les contrevenants étant difficiles à identifier.

François JOUAN souligne le paradoxe suivant : les habitants, face aux bennes régulièrement pleines, sont parfois obligés de prendre leur voiture pour trouver un point de collecte adéquat.

Dominique RITLENG indique que de nouvelles bennes seront installées mais que les habitants sont souvent réticents à ce que celles-ci soient installées à proximité de leur domicile. Il précise que les rotations opérées par les services de collecte sont au maximum.

Isabelle HALB rappelle que l'enfouissement des bennes est compliqué du fait des réseaux.

* 2 questions sont posées par le Renouveau, dans le cadre des droits qui lui sont accordés.

La 1ère concerne l'accès au futur arrêt de tram "Eckelse" depuis le quartier du bois Romain. Guy Spehner indique qu'il existe une voie privée empruntée par les habitants entre rue de la Chenaie et la route de Wasselonne et qu'il s'agit de continuer à utiliser cette voie tout en assurant la tranquillité des riverains.

La 2nde porte sur la sécurité des piétons et cyclistes à Eckbolheim.

François JOUAN souhaite qu'une étude soit réalisée sur le sujet. Il rappelle que les trottoirs sont étroits, les pistes cyclables inexistantes (en centre ville) et que la circulation est dense aux abords de l'école. 2 accidents récents sont à déplorer à Eckbolsheim : un cycliste a été heurté par un automobiliste qui a grillé un feu ; un livreur a écrasé le pied d'un piéton en se garant sur un trottoir. Il rappelle également la mort tragique d'un cycliste à Paris, délibérément heurté par un automobiliste.

Il interroge la municipalité sur les possibilités suivantes :

- le contrôle de la vitesse des automobilistes
- la généralisation de la zone 30
- l'élargissement des trottoirs actuellement inaccessibles
- l'incitation des citoyens à favoriser les mobilités actives
- la remise en route de la commission vélo, quelles actions?

Dominique RITLENG répond qu'il n'y a heureusement pas eu de mort à Eckbolsheim,.

Il affirme que la politique d'apaisement de la circulation conduite par la majorité a porté ses fruits. Des espaces publics ont été reconquis. Malheureusement, Eckbolsheim fait face à la saturation automobile pendulaire. Il souhaite la création d'un contournement entre Eckbolsheim et Wolfisheim.

En attendant, d'après lui, la municipalité pallie au mieux les carences de l'EMS...

Il affirme que la CTS ne tolère pas des vitesses de circulation de 30 km/h sur les grands axes.

Il rappelle les efforts de la commune : l'aménagement rue des fermes, le vélo rue, rue traversière, les cédez le passage cycliste, la voie verte rue des vignes, les 20 arceaux à vélo. Il rappelle que l'aménagement de la voirie est de la compétence de l'EMS.

Des études ont été sollicitées auprès des services de l'EMS. Il indique néanmoins que de la formulation du projet à son achèvement, il se passe du temps.

Il égraine les autres projets en cours : rue du ruisseau, en zone de rencontre, rue du milieu, en zone de rencontre, mise en place d'une chaussée centrale à voie sur rue du Gal De Gaulle, et circulation piétonne et cycliste sur le pont Rostand

Il conclut en saluant les actions menées en lien avec les élèves de l'école élémentaire : savoir rouler à vélo